

Votre enfant souhaite faire de l'alto

Instrument à cordes de la famille des violons, l'alto a sans doute été le premier à apparaître. D'un registre médium, il est plus grave d'une quinte que le violon mais son aigu un peu voilé a souvent séduit les compositeurs. Son répertoire s'étend de la musique baroque à nos jours, avec des périodes fastes au XVIII^{ème} siècle (Mozart, Stamitz...) et au XX^{ème} siècle (Bartok, Hindemith, Walton...). Il est présent dans toutes les formations d'orchestre et de musique de chambre.

Il aura besoin...

- d'un instrument (avec archet et boîte). Celui-ci pourra être loué au conservatoire (tarifs disponibles sur le [site du Conservatoire & Orchestre de Caen](#)), chez un luthier ou acheté (environ 600 € pour un petit instrument complet).
Pour l'entretien de l'instrument il faut prévoir de changer 2 à 3 fois de mèche d'archet au cours du cycle (soit environ 100 €), des cordes d'avance (environ 40 € le jeu) et un nettoyage et passage chez le luthier une fois par an (environ 50 €).
- de partitions (compter moins de 100 € pour tout le cycle I). Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi.
- d'un pupitre (environ 25 €) ;
- d'un coussin (environ 35 €) ;
- d'un métronome (environ 25 €) ;
- d'un cahier de musique, crayon, gomme ;
- de colophane (3 €) ;
- d'un chiffon doux et sec pour le nettoyage.

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours de formation musicale, d'instrument et de pratique collective,
- de travailler quotidiennement environ :
 - 20 minutes la première année du cycle I, puis 30 minutes les années suivantes,
 - 45 minutes en cycle II,
 - une heure en cycle III,
 - et davantage en cycle spécialisé et cycle de perfectionnement.

Il pourra...

- participer aux orchestres des différents cycles ;
- pratiquer la musique de chambre ;
- participer à différentes auditions publiques.